



RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR SUD Samedi 2 mars 2019

Compte-rendu

Cabinet du maire

Mme Audrey Hélaïne
téléphone : 02 38 80 35 28
cabinet.maire@ville-saran.fr

Les élus présents :

- **M. Christian Fromentin**, 1^{er} adjoint au maire délégué au Social
- **Mme Sylvie Dubois**, adjointe déléguée aux Finances, Citoyenneté et Démocratie
- **Mme Muriel Foulon**, conseillère municipale déléguée à la Vie des quartiers, Citoyenneté et Démocratie
- **Mme Évelyne Savoy**, conseillère municipale
- **M. José Santiago**, adjoint délégué aux Travaux et Environnement
- **M. Philippe Dolbeault**, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et au Grand Liot
- **M. Serge Patinote**, adjoint délégué à la Restauration et au Scolaire
- **M. Fabrice Boisset**, conseiller municipal délégué au Scolaire et au Sport



Les élus se présentent et donnent la parole aux habitants.

- Un habitant signale la présence accrue de dépôts sauvages sur le quartier.

- Les élus sont conscients de cela et rappellent que cette infraction est soumise à une contravention.

Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

A savoir : si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1500€, ainsi que la confiscation du véhicule.

- Un habitant souhaiterait qu'un panneau annonçant le montant de l'infraction soit positionné à proximité des conteneurs verres du parking du cimetière des Aydes, lieu de dépôt quotidien.

- Les élus vont transmettre cette demande au service.

**le service communication travaille sur une campagne de sensibilisation.*

- Un administré signale le dépôt de sacs poubelles depuis plusieurs jours face au 188 rue Elsa Triolet.

- Les élus vont transmettre cette demande au service de nettoyage.

- Un saranais indique que le cheminement, présent derrière les cinémas, est jonché de déchets.

- Les élus vont transmettre cette demande au service de nettoyage.

- Une riveraine explique que la haie située à l'angle de la rue des Rouges Gorges et des Rossignols n'est pas nettoyée.

- Les élus vont demander aux services de nettoyage d'intervenir.

- Madame MORIN souhaiterait que des poubelles supplémentaires soient implantées sur le quartier du square des Hirondelles.

- Les élus vont transmettre cette demande au service.

- Une habitante indique que le stop parc situé sur la cours intérieure, derrière le foyer Georges Brassens, a été déposé. Le bailleur a indiqué à cette locataire que ce serait la ville la responsable. Cette habitante demande que celui-ci soit réinstallé.

- Les élus vont transmettre cette demande au service.

- Cette même locataire explique que deux lampadaires sont hors état de service depuis plusieurs semaines. Le bailleur a indiqué aux locataires que cela dépendait de la commune.
 - Les élus vont transmettre cette demande au service.
- Dans un soucis de sécurité, un riverain souhaiterait que la borne électrique située à l'intersection de la rue *Elsa Triolet* et de l'allée du *Berry* soit reculée de 150 mètres. Des véhicules l'ont déjà percuté à plusieurs reprises.
 - Christian Fromentin explique que les services sont contraints par plusieurs difficultés techniques. Les élus vont revoir ce problème.
- Les saranais signalent aux élus que le flux de circulation sur tout le réseau routier traversant la commune engendre de plus en plus de nuisances pour les riverains (nuisances sonores, pollution...). Ils s'interrogent sur les moyens envisagés pour lutter contre ce problème.
 - Les élus expliquent que plusieurs pistes soutenues à plusieurs reprises par la ville pourraient diminuer considérablement ces nuisances : l'ouverture de la ligne ferroviaire Orléans / Châteauneuf (à argumenter) ; Diminuer de la vitesse sur la tangentielle ; Contraindre les poids lourds à emprunter l'A19 ; Mis en place de la gratuité des transports en commun. dans le cadre des transports en commun, Orléans Métropole est intervenu sur le sujet, avec la mise en place de plusieurs bus électriques mais cela reste insuffisant.
- Un saranais souhaiterait savoir si la ville lutte toujours pour la réouverture du bureau de vote des Aydes.
 - Les élus confirment que la bataille perdure. Les élus vont de nouveau écrire au responsable de la Poste en faisant le parallèle avec *le contrat présence postale territorial* et des engagements qui en découlent...
- Un habitant souhaiterait savoir si la mise en place d'une boîte à livre sur le quartier du Vilpot est toujours d'actualité.
 - Les élus affirment que ce projet est en cours. Ce projet collaboratif va être mené avec les habitants du quartier.
 - *après concertation avec les habitants du quartier, le projet de boîte à livre de la rue Gascogne a évolué. En effet, il s'agirait tout compte fait d'une ludothèque. Toutefois, afin de répondre à la demande de boîte à livre sur le quartier sud, nous vous informons que les menuisiers de la ville vont vous proposer, lors des prochaines semaines, deux projets de boîte à livre via l'application Fluicity. Il s'agira de voter pour l'un des deux modèles. A la suite de ce sondage, la boîte sera fabriquée par les agents municipaux et installée cet automne sur le square Pierre Sépard.*
- Les riverains de la rue *Charles Péguy* alertent les élus au sujet des problèmes de circulation et de stationnement qui perdurent aux heures d'entrée et de sortie des écoles. La sécurité des piétons et en particulier des enfants n'est plus assuré.
 - Les élus expliquent s'être rendus sur place il y a quelques semaines et ont constaté le problème. Les services de la ville mènent en ce moment une réflexion pour l'agrandissement du parking. L'objectif serait de doubler le nombre de place de stationnement. La Police municipale passe régulièrement mais ne peut être sur place tous les jours.
 - *extension du parking programmée courant 2020 visant à créer une quarantaine de places supplémentaires.*
- Les saranais présents s'inquiètent de la réalisation de l'aire événementielle. Une grande partie de la commune subira les nuisances de cet équipement. La ville peut-elle intervenir ?
 - Les élus expliquent que le stade de la Vallée est une propriété de la ville d'Orléans positionnée sur la commune de Fleury-les-Aubrais. La ville est opposée au projet et a déposé un recours gracieux. Les élus expliquent que les difficultés majeures qui émanent de ce projet sont : la densification de la circulation, le stationnement, l'accessibilité et le bruit.
 - (Annexe 1 : article Repères – Annexe 2 : Recours gracieux)*
- Un administré signale la présence répétitive de déchets émanant des fast-foods sur la commune.
 - Les élus affirment en effet que ces incivilités sont récurrentes. Une convention devrait être établie avec les établissements de restauration rapide afin que ceux-ci prennent leurs responsabilités et coopèrent au ramassage des déchets qu'ils génèrent.
 - *Orléans Métropole, maintenant en charge de l'entretien de l'espace public, doit convenir prochainement d'une convention avec les différents points de restauration rapide présents sur la commune de Saran.*
- Un riverain souhaiterait avoir des informations concernant la parcelle située rue *Villamblain*.
 - Les élus expliquent que ce terrain privé a été acheté par un lotisseur. Ce terrain sera divisé en lots à bâtir.
- Les habitants souhaiteraient connaître le projet de construction de la ZAC des Portes du Loiret.
 - Les élus rappellent que cette zone appartient au Département du Loiret. A ce jour, plusieurs projets

sont en cours d'élaboration. Un centre de formation de logistique, le siège d'un grand groupe d'investisseur immobilier ainsi qu'une zone habitat devrait voir le jour... La ville est en négociation avec Orléans Métropole afin de contrer l'installation d'un dépôt de bus électrique et de privilégier l'installation de cet équipement à proximité du site de l'UTOM dans le but de favoriser l'économie circulaire.

- Les riverains interrogent les élus sur la mise en place de compteur Linky.

- Les élus indiquent que le moratoire de la commune est toujours d'actualité. Ils invitent les saranais à consulter le site internet <http://www.stop-linky.fr/> qui donne plusieurs arguments permettant de refuser l'installation. (*Annexe 3 : moratoire contre le déploiement des compteurs Linky à Saran datant d'avril 2019*)

- Une riveraine souhaiterait connaître la nature du projet de construction situé à côté de la salle des Aydes.

- Les élus expliquent qu'il s'agit d'une maison PMR (personne à mobilité réduite) de type habitat spécifique. Ce logement est destiné à un couple de saranais atteint de handicap.

- Une saranaise fait part de son inquiétude face au départ en retraite de nombreux médecins généralistes saranais.

- Les élus rappellent que la commune n'est théoriquement pas garante de la politique de santé nationale. Toutefois, la ville a pris plusieurs mesures dans le but de contrer ce problème. En effet, la commune loue des locaux sur le Chêne-Maillard pouvant accueillir deux nouveaux médecins et a acheté le local des Sablonnières. Christian Fromentin indique l'arrivée de deux nouveaux médecins sur le cabinet des Sablonnières le 6 mai prochain. Des discussions sont également en cours pour le remplacement du Docteur Bouquet.

- Une riveraine souhaiterait savoir si les travaux de la rue des Rouges Gorges et Rossignols vont s'étendre.

- José Santiago confirme que les travaux vont continuer l'année prochaine.

- Une riveraine indique que lors des travaux de la rue des Rouges Gorges et Rossignols les places de parking ont été réduites.

- José Santiago va se rendre sur place.

- La riveraine du 123 rue Rouges Gorges indique que la haie située dans le petit parc abîme sa clôture.

- Les élus vont demander aux services de prendre contact avec cette administrée pour résoudre le problème.

- Une administrée souhaiterait savoir si une nouvelle salle des fêtes remplacera l'actuelle.

- Les élus expliquent que les services municipaux travaillent à la réhabilitation de la salle actuelle. Il s'agira en effet d'une rénovation et non d'une nouvelle construction.

- Un saranaise suggère la création d'un rond-point à l'intersection de la rue Louis Aragon et la rue Passe Debout afin de diminuer les embouteillages et conflits de priorité actuels.

- les élus ont pris note de cette proposition et indiquent que la rénovation de la rue Louis Aragon (voie, trottoirs, éclairage public) est programmé dans *Plan Pluriannuel d'Investissement* sur l'année 2019. Orléans Métropole qui a en gestion cette compétence a pris du retard sur les travaux de voirie. (*annexe 4 : Espace public : ville de Saran / Orléans Métropole qui gère quoi ?*)

**les élus donneront rendez-vous, fin septembre, aux riverains des deux voies afin de présenter un plan de requalification (avec la présence d'Orléans Métropole).*

- Un habitant signale que de plus en plus de déjection canines jonchent les trottoirs de la ville. Il déplore l'incivilité des propriétaires de chien.

- Les élus partagent ce sentiment et expliquent que de nombreux points de sacs TOUTOUNET sont positionnés sur la commune.

**Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).*

- Une riveraine souhaiterait connaître les composants de l'eau potable.

- les élus invitent les saranais à consulter le site : <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

Le secrétariat des élus reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.